Observatoire SOLFEGE	ANGE 1D Fiche enseignant : Affectations et services	Fiche Technique n° 10		
19 mai 2025 SGEC	Quand ? En début d'année scolaire			

- L'affectation mentionne dans quel établissement un enseignant est installé, à compter de quelle date, avec quelle qualité juridique et pour combien d'heures.
- Le service décrit la nature de l'activité du maître dans le cadre d'une affectation : c'est le type d'heures, le nombre d'heures correspondant à ce service et la division où le maître intervient dans le cadre de ce service.

Attention

- > Un enseignant peut avoir une ou plusieurs affectations.
- Un enseignant doit avoir au moins un service, il peut en avoir plusieurs dans le cadre d'une même affectation.

CE QUE L'ON PEUT VOIR ...

En ouvrant l'onglet « Affectation et services » de la fiche d'un enseignant, on voit apparaître une page telle que la suivante. Celle-ci comporte au moins la ou les affectation(s) du maître. Lorsque des services sont déjà présents mais non renseignés complètement, les informations à revoir ou à finaliser sont mentionnées en rouge. Sinon, il faut les créer.



A VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE QUESTION :

Observatoire SOLFEGE	ANGE 1D Fiche enseignant : Affectations et services	Fiche Technique n° 10
19 mai 2025 SGEC	Quand ? En début d'année scolaire	

Ajouter ou modifier une affectation

Après avoir cliqué sur Ajouter une affectation, vous devez renseigner :

	Nouvel	le affec	tation :									
				RNE *			Ecole *		Co	mmune *		
	RNE hors EC			~	Saint		1					
	.		1-	Date de début *			Durée (heures)		Qu	Qualité juridique *		
	Affectation principate									🛛 🗌 🚽 – Choix d'une qualité juridique – 🗸		~
	Il faut enregi Il faut enregi	strer le forn strer le forn r une aff	nulaire avec cet nulaire avec cet ectation	te nouvelle affi	ectation avant de ectation avant de	e pouvoir y ajout e pouvoir y ajout	er le plannin er des servic	es		Ĩ.	\ \ \	
Vérifiez s'il s'agit d'une Renseignez la date de affectation principale début d'affectation						te de tion	Rens	eignez le nombre Renseignez d'heures jurid				z la qualité dique
Affectation Plannin	g *						- 1					
Planning des jours	travaillés (hoi Lundi	rs décharge: Mardi	s) : Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	- 1	Vérifiez	z égalei	ment le	es iours tra	availlés
Matin											-	
Après-midi												

Si votre enseignant a déjà une affectation dans votre établissement, merci de vérifier les données et de mettre à jour le planning des jours travaillés.

N'oubliez pas d'enregistrer votre saisie

Ajouter ou modifier un service

Une fois l'affectation à votre établissement effectuée, vous devez renseigner la nature de l'activité de l'enseignant.

Pour un nouveau service, vous cliquez sur « Ajouter un service », si le service existe déjà vous devez le mettre à jour.

